



ÉDITO

Depuis quelques années (en fait depuis l'action terroriste de mars 2012 à Toulouse et Montauban) toutes les équipes dont la mission est l'aide aux adolescents difficiles sont confrontées au thème de « la radicalisation ». Bien sûr, nombre d'entre elles ont eu à subir des paroles ou des actes où les jeunes faisaient référence à ces dérives et à réagir d'une manière ou d'une autre. Au début septembre, le procureur anti-terroriste rappelait les chiffres : plus de 2 000 jeunes sont concernés, dont plusieurs centaines de femmes, la justice traite actuellement 324 dossiers dont 35 mineurs (23 garçons et 12 filles). Il paraît ainsi logique que toutes les équipes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale, de l'ASE, des MECS, du secteur Médico Social mais aussi du sanitaire se sentent concernées. L'appui du RAP 31 dans la réflexion et l'action éventuelle fait partie de sa mission de lecture des dynamiques individuelles ou groupales par des points de vue croisés, clinique, anthropologique et social.

Mais la réflexion n'est pas aussi simple à engager, surtout dans un contexte de campagne électorale où les schématismes grossiers sont tentants, au moins en première intention et en apparence (cf.Trump). Le climat d'angoisse après des actes meurtriers et la menace vécue comme un danger de l'intérieur conduisent tous les intervenants à penser et à travailler aux limites de leurs champs respectifs. Faut-il sortir du droit commun pour repérer, poursuivre, éventuellement condamner et exclure ces jeunes ? Faut-il sortir du secret médical qui autorise pourtant à dénoncer les actes criminels en voie d'exécution ? Les réponses à une multitude de questions de ce type ne peuvent pas être dictées par l'émotion.

Le nombre important de convertis récents parmi les jeunes tentés par l'extrémisme pose par exemple la question : islamisme radical ou radicalité islamisée ? Dans les parcours tortueux des jeunes en dérive, poser cette question renvoie à une analyse de la complexité au sens d'Edgard Morin où il est nécessaire de mobiliser tous les savoirs des sciences sociales à la médecine : géopolitique, sociologie, anthropologie, histoire, savoir sur les religions, psychologie, psychiatrie et psychanalyse. Notre rôle centré sur la clinique du sujet et la construction de l'humain n'est bien sûr pas celui des services de renseignement ni celui de la police ou de la justice. « Simple », mais en tenant compte de la complexité, notre aide à la compréhension des phénomènes peut permettre un accompagnement mieux adapté des jeunes à difficultés multiples à qui la « radicalisation islamique » pourrait fournir à bon compte une identité et un idéal.

Dans les textes récents publiés, nous avons retenu (voir encadré) ceux de Michel Wieviorka (sociologue), de Serge Hefez (psychiatre et psychanalyste), de Richard Rechtman (psychiatre et anthropologue), le livre de Fethi Benslama (psychanalyste) et bien sûr, beaucoup d'autres dont les réflexions d'Edgard Morin.

Cette année, notre journée de réflexion ne traitera pas sur ce thème car le sujet nous semble trop lié à des enjeux idéologiques et politiques et nous voulons éviter les schémas réducteurs. Toutefois nous sommes ouverts à tous les échanges et nous participerons aux débats. Nous pouvons même dans nos diverses lettres renvoyer aux uns et aux autres les références bibliographiques que nous trouverons ou que vous nous adresserez. Notre fonction est de faire réseau sur ce thème comme sur les autres. En effet, devant un tel phénomène et plus encore en face d'un jeune concerné, on peut se sentir bien seul et douter de la réponse adéquate (« refroidir », débattre, orienter, signaler... ?). Les décideurs politiques, travailleurs sociaux ou thérapeutes doivent pouvoir être éclairés par un débat nourri à plusieurs sources, sur un temps long. Les prises de position individuelles apparaissent dangereuses tant l'appétence est grande pour des solutions elles aussi radicales. ●

L'équipe de coordination du RAP 31

QUELQUES RÉFÉRENCES - Michel Wieviorka, *Après Nice : la fin de l'arrogance du pouvoir et le retour des sciences sociales*.
- Fethi Benslama, *Un furieux désir de sacrifice : Le Surmusulman*.
- Serge Hefez, « Le djihadisme, une radicalisation adolescente », *Le Monde* 12/2015.
- Richard Rechtman, « Terrorisme ou crime génocidaire ? », *Télérama* 07/2016.
- Tahar ben Jelloun, *Ils ne sont pas fous – et autres chroniques...*
- Olivier Roy (politologue), « Le Jihad et la mort », et de nombreux articles dans *Le Monde*.
- Daniel Oppenheim, *Lettre à un adolescent sur le terrorisme*.
- Jean Claude Liudet (psychanalyste, psychosociologue), « Nos enfants terroristes », *L'Obs*, 12/2015.



Un nouveau président au CA du Rap... mais un ancien de l'association, membre fondateur

Le conseil d'administration du RAP 31 qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2016 a élu son nouveau bureau.

Après Le docteur **Michel Ruel** qui a désiré passer la main, c'est le docteur **Michel Dutech**, généraliste à Nailloux, qui a été désigné à l'unanimité pour présider notre association.

LE BUREAU

PRÉSIDENT :

Dr Michel Dutech

VICE-PRÉSIDENT-E-S :

Marie Ferré

Philippe Jourdy

TRÉSORIER :

André Ducournau

SECRÉTAIRE :

Catherine Pasquet

SECRÉTAIRES ADJOINTS :

Valérie Pons-Prêtre

David Da Cruz



Fugues adolescentes

Un adolescent ou une adolescente qui fuit le lieu où il vit habituellement nous pose un problème qui peut interdire toute réflexion. Nous avons l'obligation légale de signaler la disparition et, s'il vit chez ses parents, c'est l'inquiétude ou la peur qui les conduit au commissariat ou à la gendarmerie. La fugue serait donc un acte qui évite ou plutôt remplace la parole (et parfois la pensée), un fait accompli non annoncé. Cependant, comme toujours chez l'adolescent, le mot de fugue recouvre des réalités diverses. Chaque année, un peu moins de 50 000 fugues de mineurs sont déclarées. Il est probable qu'il y en ait en réalité deux fois plus. Le fantasme de fugue ou le jeu de cache-cache sont des moments déterminants dans le développement psychique de l'enfant à condition que l'adulte joue le jeu et investisse la recherche. L'adolescent lui, va au-delà de la provocation : « trouve-moi si tu peux ! », il explore les espaces interdits ou intermédiaires et rencontre le danger (toxiques, sexe, violence, tentations de l'errance). Il y a sans aucun doute des distinctions à faire entre l'acte impulsif de fuguer seul ou en groupe et l'identité, le statut de fugueur. Sur le plan psychopathologique, si les dangers de la fugue sont relativement bien identifiés, ses bénéfices sont moins clairs. De la fugue utile dans un processus de séparation et de subjectivation difficile à la répétition et à l'errance, la fugue peut être une manière de fuir une relation, de mettre de l'espace entre soi et autrui, de se défendre contre une réalité externe ou interne, de rencontrer des nouvelles personnes, de nouveaux lieux ou bien de solliciter l'entourage d'une façon nouvelle.



Notre journée de réflexion de mars 2017 tentera de faire le point sur quelques-unes de ces dimensions. Cependant, tout au long de l'année 2017 nous souhaiterions visiter sous forme de groupes de travail, de soirées thématiques et de références bibliographiques, les diverses dimensions de la fugue : psychopathologie du fugueur et de son environnement, fugues et pathologies mentales, voyage initiatique ou voyage pathologique (y compris les formes actuelles de voyage vers le Moyen-Orient), le travail social et médico-social avec l'adolescent en fugue, fugue d'un lieu de soins, des lieux ressources pour adolescents en fugue, etc... ●



Nous lançons donc un appel à tous ceux qui veulent réfléchir sur ce thème, afin de constituer un groupe de travail à partir duquel nous pourrions organiser ces différentes manifestations : soirées thématiques, journée d'étude du 9 mars.

Nous contacter au 05 61 51 41 40 / reseau.rap31@gmail.com

Les principales ressources des 18-24 ans



Premiers résultats de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (Laura Castell, Insee, Mickaël Portela et Raphaëlle Rivalin, Drees)

Les aides des parents représentent un apport essentiel pour les 18-24 ans. Fin 2014, sept jeunes adultes sur dix bénéficient ainsi d'un soutien financier régulier, et ce soutien concerne neuf jeunes en cours d'études sur dix. Lorsqu'ils ne vivent plus exclusivement chez leurs parents, les jeunes en cours d'études perçoivent plus de 500 euros d'aide parentale par mois. La participation financière des parents varie selon le milieu social : lorsqu'ils sont aidés, les enfants de cadres reçoivent alors un montant total 2,5 fois plus élevé que les enfants d'ouvriers. L'aide parentale vient le

plus souvent compléter les aides publiques, dont les allocations logement sont le levier principal : ces dernières bénéficient à un jeune sur deux disposant de son propre logement.

Fin 2014, trois jeunes adultes sur dix ont un emploi. Ils occupent dans les mêmes proportions des emplois à durée indéterminée ou déterminée et perçoivent en moyenne 1 250 euros nets par mois. Ils bénéficient nettement moins des aides financières de leur famille et de l'État, et plus de la moitié d'entre eux vivent encore chez leurs parents. Par ailleurs, un quart des jeunes en cours d'études a travaillé la semaine précédant l'enquête, dont presque la moitié en alternance ou en stage rémunéré. ●

Source : INSEE

Dispositif d'Accompagnement à Domicile de Caraman

Le Dispositif d'Accompagnement à Domicile (DAD) est un service de la Protection de l'Enfance géré par l'association d'Éducation Populaire La Landelle et rattaché à la MECS Francis Barrau.

Permettant une nouvelle alternative au placement de l'enfant, ce service s'inscrit dans les enjeux des lois du 2 janvier 2002 et du 5 mars 2007.

Le DAD est habilité à exercer 10 mesures de placement à domicile. Celles-ci concernent des jeunes âgés de 12 à 18 ans dont le domicile familial est situé dans un rayon de 35 km autour de Caraman, lieu d'implantation du service. Dans les cas de fratrie, l'âge d'admission peut-être ramené à 6 ans.

À l'initiative de la Direction Enfance et Famille du CD31, le placement à domicile est initialement prévu pour accompagner un retour en famille à la suite d'un accueil de type internat ou pour éviter une séparation qui serait jugée néfaste. Depuis son ouverture le DAD accompagne également des jeunes refusant tout placement classique et qui n'ont pu rencontrer de dispositif adapté face à leurs fonctionnements.

Le placement à domicile reste une mesure de placement mais autorise un large droit d'hébergement à la famille.

Le DAD dispose d'une équipe pluridisciplinaire (3 ETP éducateurs spécialisés, un 0.4 ETP de psychologue, un mi-temps de maîtresse de maison et un mi-temps de secrétaire) et

s'appuie sur l'encadrement de la MECS. La présence au domicile et/ou les liens téléphoniques peuvent en conséquence se faire à un rythme soutenu si besoin.

Le service peut ainsi intervenir sur une large amplitude horaire ainsi qu'une partie des week-ends. Les familles peuvent par ailleurs être sécurisées par une permanence fonctionnant 24h/24h et 365 jours par an.

Par ailleurs, lors de situations particulières (conflits, dangers...), le jeune peut être accueilli en repli à la MECS (ou dans l'environnement ressource de la famille). Ce temps délimité (72h) favorise la sortie de la difficulté et peut soutenir la mise au travail d'élaboration des événements qui font parfois répétition dans la famille.

Le service DAD, en collaborant avec la famille, élabore une réponse au projet pour l'enfant (PPE dont l'ASE est responsable). L'opérationnalisation des axes de travail est en effet le fruit d'une co-construction.

L'institution devient partenaire de la famille face à une demande ; il est ici question d'accompagner les membres de la famille dans la recherche et la création de leurs solutions propres. En adoptant une posture théorico-pratique à l'écoute des compétences parentales, le service évite l'écueil de la création de lien de dépendances, valorise les familles, leur permet de se restaurer dans l'expérimentation de leurs capacités. Peu à peu la famille redécouvre son autonomie.



L'immersion dans la famille offre une expérience commune sur laquelle peut s'ancrer un lien de confiance, préalable à la co-construction. Le service partage alors son vécu expérimentiel avec les familles mettant ainsi en perspective et en mouvement leurs fonctionnements et permettant une ouverture des possibles dans une posture respectueuse et honnête.

La démarche du DAD s'appuie sur l'ouverture à des modèles théorico-pratiques différents, favorisant les initiatives et la création d'outils d'accompagnement. Bordée par des nombreux espaces collectifs de réflexion (Analyse des pratiques mensuelles, réunions), l'intervention se modélise dans des outils qui privilégient toujours le partage avec les familles, bousculant parfois les modes de partenariat. ●



Association d'Éducation Populaire de La Landelle

Une association au service de l'enfance

À la Maison des Adolescents

16 rue Riquet

31000 Toulouse - Tel : 05 34 46 37 64

Les P'tit déj'des parents :

3 DÉCEMBRE 2016 À 9H30 *Le harcèlement en milieu scolaire*

Quid ados :

1^{er} DÉCEMBRE 2016 À 13H30

Les conduites à risque, parlons-en ensemble

Maison
Départementale
des Adolescents

Sur le site de l'ONED vous aurez accès à toutes les études menées récemment en matière de protection de l'enfance : www.oned.gouv.fr/



Réunions RAP Clinique

Le jeudi matin de 8h à 10h

16, rue Pierre-Paul Riquet, Toulouse

8 décembre 2016

12 janvier 2017

23 février 2017

16 mars 2017

20 avril 2017

18 mai 2017

15 juin 2017

Réunions RAP Clinique en Comminges

Le vendredi de 13h30 à 15h30

Accueil Commingeois, 39, avenue de l'Isle à Saint-Gaudens

9 décembre 2016

13 janvier 2017

24 février 2016

17 mars 2017

21 avril 2017

19 mai 2017

23 juin 2017

AGENDA

MIDI-PYRÉNÉES

Centre Ressources pour les Intervenants auprès d'Auteurs de **Violences Sexuelles**

Le CRIAVS Midi-Pyrénées est une unité fonctionnelle du Centre Hospitalier Gérard Marchant de Toulouse. Il a pour objectif d'améliorer la prise en charge des auteurs de violences sexuelles par des échanges sur les pratiques entre professionnels de différents secteurs (sanitaire, judiciaire, médico-sociaux, pénitentiaire...), la diffusion des connaissances et l'optimisation des compétences auprès des intervenants concernés. Le CRIAVS est ainsi un lieu de ressources pour les professionnels intervenant dans la prise en charge d'auteurs de violences sexuelles, dont les actions s'articulent autour de la mise en réseau, l'information et la documentation, l'orientation et le conseil, la recherche, la prévention et la formation.

Ces missions recouvrent notamment le champ des mineurs auteurs de violences sexuelles, problématique que nous sommes amenés à travailler plus spécifiquement : dans le cadre de nos interventions auprès des équipes, dans notre réflexion sur les victimes et auteurs



de violences sexuelles dans le cadre intrafamilial, et dans notre recensement et développement des moyens et outils de prévention des violences sexuelles.

L'équipe du CRIAVS-MP est composée de deux psychiatres, deux psychologues, un sociologue et une secrétaire-documentaliste. Nous vous invitons à nous contacter si vous souhaitez avoir un éclairage ou réfléchir en commun autour d'une situation clinique, si vous avez un projet de collaboration ou de recherche, ou si vous souhaitez bénéficier de notre centre de documentation. L'équipe peut se déplacer ou vous recevoir dans les locaux du CRIAVS au 7, rue du Colonel Driant 31400 Toulouse. ●

RENSEIGNEMENTS

05 61 14 90 10

criavs-mp@ch-marchant.fr



Les situations de handicap rare, caractérisées par la combinaison de plusieurs déficiences graves, nécessitent des interventions multiples et complexes, très spécialisées et adaptées à chaque personne et à chaque parcours de vie.

En Midi-Pyrénées, comme sur l'ensemble du territoire, se déploie une organisation dite « intégrée » pour fédérer et coordonner l'ensemble des expertises au plus près des personnes concernées.

Une équipe spécialisée est disponible pour écouter et comprendre, évaluer la situation et les besoins, rechercher des solutions et les imaginer ensemble, faciliter la complémentarité et la cohérence de leur mise en œuvre.

L'Equipe Relais Handicaps Rares Midi-Pyrénées, mise en place dans le cadre du schéma national, a notamment pour mission de :

- repérer les besoins et les ressources sur le territoire, animer le réseau d'expertise, étayer les pratiques : chaque partenaire peut à la fois bénéficier des interventions de l'Equipe Relais et y contribuer par le partage de son expérience singulière, qu'il s'agisse de professionnels du soin ou de l'accompagnement, de bénévoles associatifs ou des familles elles-mêmes ;
- évaluer des situations et être en appui à l'élaboration de projets d'accompagnement individualisés : apporter un soutien spécialisé de proximité, proposer une formation, partager des expériences, faciliter la coordination des différentes prestations, anticiper les transi-

Equipe Relais Handicaps Rares Midi-Pyrénées

tions et éviter les ruptures de prise en charge ;

- contribuer à la formation, la recherche, la diffusion des savoirs et des connaissances acquises, en lien avec les Centres Nationaux de Ressources Handicaps Rares, les filières maladies rares...

L'Equipe Relais peut être sollicitée directement par les familles, les aidants, les établissements et services (sociaux, sanitaires, médico-sociaux), les MDPH, l'ARS.

Avec l'accord des familles, et sur la base d'éléments diagnostics partagés, la demande donne lieu à une première analyse lors des réunions hebdomadaires rassemblant un médecin pédopsychiatre, une psychomotricienne spécialisée en locomotion et surdité, une ergothérapeute spécialisée en autonomie dans la vie quotidienne, une assistante de service social et le pilote du dispositif.

En fonction des situations, l'Equipe mobilise alors son réseau de partenaires pour construire, apporter et capitaliser une expertise collective au plus près des personnes concernées par ces situations de handicap rare. ●

RENSEIGNEMENTS

Olivier CHABOT, pilote Equipe Relais

olivier.chabot@erhr.fr

05 61 14 82 20 / 07 76 06 68 71

www.midipyrenees.erhr.fr

CESDV - Institut Des Jeunes Aveugles

05 61 14 82 22 - 37 Rue Monplaisir - 31400 Toulouse





Lectures



AEMO/AED Alternatives au placement de l'enfant

Coordonné par Marie-Hélène LOPEZ, Benoit REAU, Michel RUEL
Empan n°103
Editions Eres

Le dispositif français de protection, tant des mineurs en danger que des délinquants, a été profondément modifié au cours des années. Il s'organise autour du juge des enfants, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, du secteur associatif habilité et du Conseil Départemental. Considérant que les mineurs délinquants sont très souvent des enfants en danger dans leur famille, les différentes missions institutionnelles de protection ont mis les pratiques éducatives au cœur des réponses au cas par cas. Actuellement, elles se déclinent sous deux formes distinctes : la protection administrative (AED ou Action éducative à domicile) et la protection judiciaire (AEMO ou Action éducative en milieu ouvert). Selon les territoires et les politiques, elles connaissent des histoires institutionnelles, des dispositifs, des articulations, des partenariats et donc des mises en œuvre spécifiques et originales

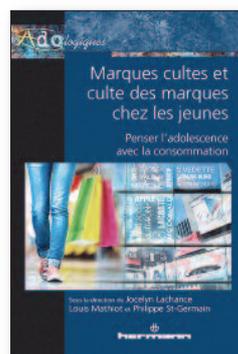


Oser le verbe aimer en éducation spécialisée

La relation éducative 2
Philippe GABERAN
Préface : Michel LEMAY
Editions Eres

« S'ils veulent sauver leur métier, et de manière plus générale s'ils veulent sauver les métiers de l'humain, les adultes éducateurs n'ont d'autre choix que d'oser le verbe aimer. Aimer veut dire éduquer chaque fois que la rencontre est un dialogue entre l'intimité de deux « je » : celle d'un adulte perçu comme référent et celle d'un gamin aperçu dans ses possibles. Dès lors, parce que fondée sur le consentement et la réciprocité, se trame une relation éducative qui est aussi une relation d'amour. »

Philippe Gaberan poursuit sa réflexion sur la relation éducative (Érès, 2003, rééd. 2016) en s'attaquant au dogme de la posture professionnelle détachée des implications affectives. Parce qu'elle met en scène l'homme dans ce qui fait l'essentiel de son humanité, la relation d'amour est l'un des plus puissants leitmotifs de la littérature, un incontournable du discours philosophique mais aussi un concept majeur des sciences de l'éducation.

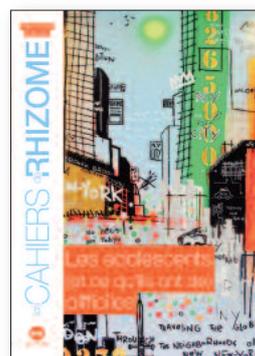


Marques cultes et culte des marques chez les jeunes

Penser l'adolescence avec la consommation
Jocelyn LACHANCE, Louis MATHIOT
Direction : Philippe ST-GERMAIN
Éditions Harmann

Dans un monde où règne la consommation, les marques sont devenues des symboles : portées par les vedettes du sport et du cinéma, exposées au regard de millions de téléspectateurs, parfois gages de qualité ou indices de prestige, elles ne sont plus seulement des véhicules destinés à la promotion d'objets auréolés par la griffe ou le logo. Elles sont aimées, rejetées, discutées, débattues. Sujettes à des passions, elles incarnent pour certains des valeurs et représentent pour d'autres l'appartenance, le bon goût, voire la réussite.

Un numéro des cahiers de **Rhizome** consacré aux adolescents (et ce qu'ils ont de) difficiles n°59 (mars 2016). À télécharger sur : www.ch-le-vinatier.fr/orspere-samdarra



Les mineurs non accompagnés

François CHOBEAUX, Nahima LAIEB

Vie Sociale et Traitements - numéro 130 - Revue trimestrielle



Ils arrivent en France directement par avion, ou par les chemins terribles de l'immigration clandestine. Ils sont envoyés par leurs parents à une famille improbable, ou partent à l'aveugle dans l'espoir d'être mieux ici que là-bas, parfois ils ont perdu leurs parents au pays ou en chemin. Certains ont vécu des horreurs : guerre civile, sauvagerie des passeurs, vécus mortels des passages. D'autres arrivent en France au milieu de nœuds familiaux et culturels difficiles à comprendre. Sont-ils mineurs ? Ils savent le dire, et nos tests radiologiques aux critères périmés prétendent le savoir. Sont-ils absolument isolés ? Leur compte Facebook et leur téléphone permettent parfois d'en douter. Pourront-ils rester en France à leur majorité ?

JOURNAL DU DROIT DES JEUNES
REVUE D'ACTION JURIDIQUE ET SOCIALE

À consulter sur : www.droitdesjeunes.com

Les conférences du SUPEA



Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent CHU de Toulouse

De 17h à 19h30 au Grand Amphithéâtre - Faculté de Médecine - 37, allées Jules Guesde - Toulouse

Jeudi 15 décembre 2016 : Adolescence et famille : quand le professionnel pense les interactions nocives ?

Jeudi 19 janvier 2017 : Une consultation interculturelle dans un CMP de pédopsychiatrie

Jeudi 16 mars 2017 : Autisme et psychiatrie : quelles articulations ?

Jeudi 20 avril 2017 : Dépister les troubles psychologiques et psychopathologiques chez les très jeunes enfants en situation transculturelle

Jeudi 18 mai 2017 : Phobie scolaire chez le grand adolescent

Jeudi 15 juin 2017 : L'ADBB : alarme détresse bébé : évaluation de la réaction de retrait prolongé du jeune enfant



Le Centre de soins pour étudiants Saint-Sernin

Le Centre de soins pour étudiants Saint-Sernin est un lieu de soins et de consultations. Il est implanté au cœur de la ville et s'adresse à des étudiants, des lycéens à partir de 16 ans ou des jeunes en formation professionnelle, nécessitant des soins psychiatriques ou psychologiques.

Le centre propose

- des consultations médicales, psychologiques, sociales, diététiques ;
- des prises en charge en hospitalisation de jour ou en centre d'accueil thérapeutique (CATTP) ;
- un accueil et une écoute thérapeutique,

tout en maintenant l'étudiant dans son projet d'étude.

Horaires

Ouvert 7j/7, du lundi au vendredi de 8h à 21h.

Le week-end et les jours fériés de 10h à 20h.

Le centre assure également une astreinte téléphonique de nuit.

Le centre n'est pas un lieu d'accueil d'urgence.



CONTACT

05 61 21 00 24

4 rue Gatien Arnoult

31000 Toulouse

www.ch-marchant.fr/web/Gerard_Marchant/38-les-etudiants.php

JOURNÉE D'ÉTUDE



Vendredi 9 décembre 2016

Les adolescents dits « difficiles »

L'INSCRIPTION EST GRATUITE MAIS NÉCESSAIRE :

www.ch-le-vinatier.fr/orspere-samdarra

04 37 91 53 90

Salle Pierre Laroque
(Ministère des Affaires Sociales et de la Santé)
14 avenue Duquesne
75007 - Paris



CONFÉRENCE

Les cycles de conférences 2017 sur « Famille et Protection de l'Enfance »

Pôle Institut Saint-Simon
Centre régional de formations aux métiers éducatifs et sociaux
www.institutsaintsimon.com/agenda

